

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
SPÉCIFIQUE AU
PREMIER DEGRÉ

LE POUVOIR ORGANISATEUR A DÉFINI UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT SPÉCIFIQUE AU PREMIER DEGRÉ POUR TOUTES LES ÉCOLES L'ORGANISANT

***Une école attractive
au cœur de la formation des jeunes
les amenant à être les citoyens actifs de demain***

Un projet que nous avons voulu :

Réaliste, réalisable, concret, compréhensible, praticable, intéressant, un peu utopique, mais aussi efficace et ouvert à la différence.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu un projet concret passant par la pratique et soucieux du respect de la différence de chacun.

Projet d'établissement

C'est dans ce projet que convergent les actions des professeurs, des éducateurs, du personnel administratif et de maintenance. Nous impliquons aussi les parents qui sont le deuxième soutien de leur enfant dans son processus de formation.

La Direction se veut l'élément fédérateur de tous les acteurs, y compris de l'élève qui doit progressivement définir son projet de développement personnel et professionnel.

Notre école développe pour le premier degré une éducation aux savoirs :



Les spécificités
enseignement

pédagogiques de notre
provincial font appel à

une combinaison de connaissances, d'habiletés et d'attitudes qui se déclinent selon l'approche orientante.

Cette conception de l'éducation vise à aider les élèves à mieux se connaître, à être davantage motivés sur le plan scolaire, à établir des liens entre leur vécu (à l'école et en dehors de l'école) et leurs projets de carrière. Il s'agit pour nous de soutenir la réussite des élèves en donnant un sens plus accru aux apprentissages, tout en les préparant à vivre dans une société où les situations et les interactions sont complexes, difficilement prévisibles et en constante évolution.

En ce sens, l'approche orientante qualifie à la fois un environnement, une personne ou une pratique, en rendant plus significatifs les apprentissages et en mettant en valeur le lien entre la connaissance de soi, le monde scolaire et le monde du travail.

Trois grands principes visent à atteindre ces finalités :

Le principe d'infusion :

il s'agit de travailler les contenus disciplinaires avec des références d'orientation mais aussi, dans une démarche de connaissance de soi, afin de favoriser le développement de l'identité et du projet professionnel de l'élève.

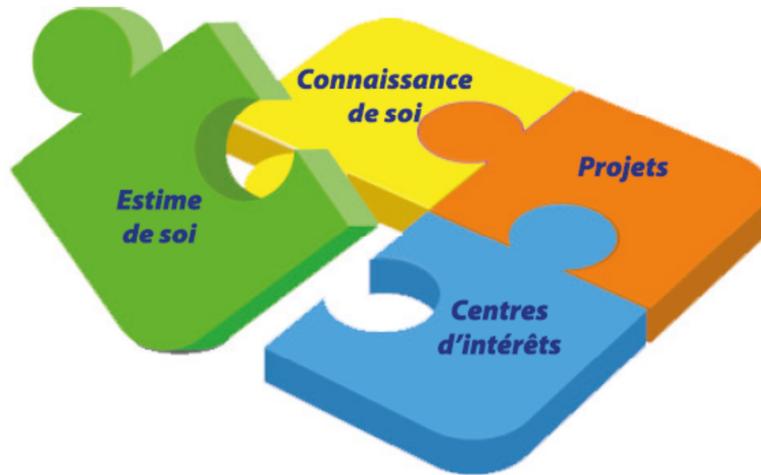
Le principe de collaboration :

il s'articule autour d'un travail entre professionnels de l'information et de l'orientation ainsi qu'avec l'ensemble de l'équipe éducative, en vue du développement d'une approche pédagogique orientante.

Le principe de mobilisation :

il correspond à l'intervention effective auprès des jeunes pour éveiller chez eux un désir de réussir et de s'orienter en connaissance de cause.

Pour l'élève, c'est expérimenter...



Connaissance de soi :

s'interroger sur ses forces - ses faiblesses - ses qualités
ses talents - ses attitudes - ses valeurs
ses traits de personnalité - etc.

Centres d'intérêts :

à l'école et en dehors de l'école - la famille - les amis
le sport - la radio - le cinéma - la musique - la danse
les nouvelles technologies - etc.

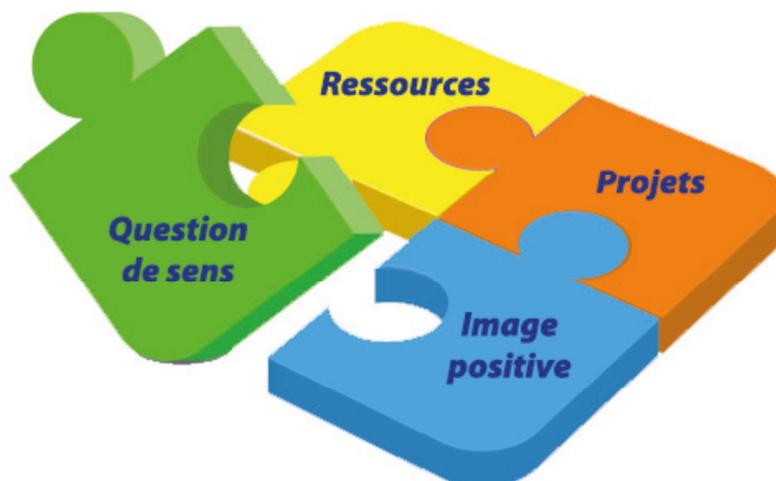
Estime de soi :

la perception de soi et du monde
le sentiment d'efficacité personnelle - l'image de soi - ses capacités, etc.

Projets :

ses aspirations futures - sa carrière professionnelle en vue
ses rêves - bénévolat - etc.

Pour l'équipe éducative, il s'agit de...



Favoriser la découverte des ressources internes et externes :

amener les élèves à mieux connaître leur potentiel
leur manière d'apprendre ainsi que l'environnement qui les entoure
et avec lequel, ils interagissent - etc.

Donner du sens aux apprentissages :

établir des liens entre les compétences à développer
chez les élèves et les réalités de la vie quotidienne
et du monde du travail
tenir compte de l'actualité - expérimentation de situations
d'apprentissage qui inscrivent les problématiques des élèves
dans un domaine général de formation - etc.

Aider à développer une image positive :

qualité d'écoute (aller au-delà de ce que nous dit l'élève)
tenir compte de ce qui se passe véritablement pour l'élève - etc.

Accompagner la réalisation de projets individuels et collectifs :

mise en évidence de la confiance en soi et aux autres
du sens des responsabilités
de la capacité de jugement
d'éveiller les talents
devenir responsable de ses apprentissages - etc.

Notre méthodologie

1. Comment s'organisent les cours ?

Le premier degré s'organise sur la base de 3 axes principaux :

- ⇨ Apprentissage.
- ⇨ Remédiation.
- ⇨ Orientation.

Le premier degré commun permet l'apprentissage des fondements des savoirs amenant à la poursuite de tous les types de formations.

En termes de remédiation, le premier degré propose un accompagnement pédagogique particulier permettant de remédier aux difficultés spécifiques de chaque élève afin de ne pas altérer la poursuite de son parcours scolaire.

À la fin du premier degré, chaque élève est amené à définir son projet d'orientation future.

Pour la réussite de ces missions, notre école met en place :

- Au niveau de l'apprentissage :
 - des actions donnant du sens aux savoirs enseignés par l'expérimentation, par la création, par la découverte...;
 - l'appel à des personnes-ressources au sein de l'école qualifiées pour apporter un message clair et pertinent aux élèves;
 - l'ouverture au monde culturel au sens large : spectacles, visites, conférences...;
 - une formation de qualité en permettant des recyclages pointus à ses professeurs.
- Au niveau de la remédiation :
 - l'entraide intra-section, entre élèves d'une même classe ou d'un même degré;
 - la co-construction entre l'enseignant et l'élève d'un plan individuel d'apprentissage (PIA) permettant d'identifier les difficultés pédagogiques et personnelles.
- Au niveau de l'orientation :
 - l'identification du projet futur de formation de chaque élève grâce à des rencontres multiples avec l'équipe pédagogique et les membres du CPMS;
 - la rencontre des réalités professionnelles en organisant des visites et/ou des démonstrations et en participant à des rencontres de professionnels (colloques, forums, congrès)...;
 - l'échange avec les élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés.

Afin de prendre en compte les difficultés d'apprentissage de certains élèves à besoins spécifiques, la Direction et l'équipe éducative veillent à intégrer les aménagements raisonnables sollicités par les parents et/ou élèves.

2. Comment se déroulent les activités intra et extra muros ?

Ces activités sont ciblées et priorisées en fonction de critères bien déterminés :

- l'accessibilité pour tous;
- le lien avec l'âge de l'élève;
- la cohérence avec les valeurs prônées par le Pouvoir organisateur (exemples : citoyenneté, multiculturalité, neutralité...);
- l'ouverture vers les milieux professionnels/entreprises;
- l'ouverture aux autres;
- l'exploitation de ces activités d'amont en aval;

- l'interactivité (participation active de l'élève);
- la plus-value complémentaire à la formation;
- la qualité/le professionnalisme/la notoriété;
- l'interdisciplinarité.

Ces activités peuvent être :

- des voyages et échanges linguistiques;
- des sorties culturelles (théâtre, exposition, musée...);
- des visites d'entreprises;
- des voyages d'études;
- des échanges avec des professionnels;
- des ateliers thématiques (estime de soi, teambuilding, course aux sciences...);
- des concours;
- des voyages internationaux;
- des initiations et compétitions sportives;
- des cellules de réflexion (EVRAS, Alimentation Saine et Durable, développement durable...);
- des journées à thème (respect...);
- des projets de quartier;
- ...

3. Comment vivre ensemble ?

Le vivre ensemble implique le respect des devoirs et des droits de et par chacun.

Nous attendons de chaque élève :

- qu'il applique au quotidien les valeurs du projet éducatif :
 - respect de soi,
 - respect de l'autre,
 - respect du bien d'autrui,
 - respect du bien collectif,
 - respect du travail d'autrui,
 - respect du ROI,
- qu'il fasse preuve d'ouverture et de tolérance,
- qu'il témoigne de discrétion et de correction tant dans l'attitude que dans le comportement,
- qu'il soit acteur de sa formation.

Nous nous engageons vis-à-vis de chaque élève à :

- le soutenir et l'encadrer dans ses apprentissages;
- lui offrir une formation de qualité dans des infrastructures équipées de matériel de pointe;
- lui procurer une information lui ouvrant le champ de ses potentialités;
- lui témoigner respect et bienveillance;
- faire preuve d'équité et d'objectivité.

4. Quel "plus" apportent nos projets spécifiques ?

Dans un monde en perpétuelle mutation et au travers de projets engagés et concrets, nos écoles veulent :

- informer les élèves sur les enjeux actuels et futurs de la société;
- les sensibiliser aux défis à relever en tant que futurs adultes citoyens;
- les confronter aux choix qu'ils auront à opérer;
- les éduquer;
- les aider à devenir des acteurs responsables en matière
 - d'alimentation saine et durable,

- de développement durable,
- de solidarité économique internationale,
- de lutte contre la pauvreté et la discrimination,
- d'accès à la citoyenneté pour tous.

Les projets que nous menons :

- l'alimentation saine et durable au sein de nos restaurants scolaires (ASD);
- l'éducation à la santé;
- le tri sélectif des déchets;
- la formation des éco-délégués;
- la formation des délégués de classe et des conseils d'élèves;
- le partenariat avec des associations d'aide aux personnes en difficulté (Restos du Cœur, Lutte Solidarité Travail, centres d'accueil pour réfugiés...);
- des visites/voyages relatifs au travail de mémoire;
- des ateliers ludiques d'apprentissage des langues;
- ...

Admistration **P**rovinciale de
l'**E**nseignement et de la **F**ormation

Rue Henri Blès 188 - 5000 NAMUR

081/ 77 67 11

apec-appui@province.namur.be

www.province.namur.be